



Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

Union Economique de l'Afrique Centrale

14^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres

**RAPPORT D'ACTIVITES DU SECRETARIAT EXECUTIF
EXERCICE 2005**

SOMMAIRE

Libellé	Pages
INTRODUCTION	2
I.- ACTIVITES DES ORGANES DE LA COMMUNAUTE...	2
A- Le conseil des Ministres.....	2
B- La conférence des Chefs d'Etat.....	3
C - Le secrétariat Exécutif	3
II.- AMENAGEMENT DU CADRE MACRO -ECONOMIQUE	4
A/ - Activités fiscales et douanières.....	4
B/ - Convergence, études et coordination des politiques économiques.....	6
III.- POLITIQUES SECTORIELLES.....	8
A/ - Agriculture, Sécurité Alimentaire et Environnement..	8
B/ - Transports et Télécommunications.....	8
C/ - Commerce, Industrie et Tourisme.....	11
D/ - Education, Cultures et Affaires Sociales.....	12
IV.- COOPERATION INTERNATIONALE.....	14

INTRODUCTION

La 13^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres et la 6^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat tenues à Libreville (République Gabonaise) respectivement les 07 et 11 Février 2005, ont marqué la fin de la première étape du traité et le point de départ de la deuxième période quinquennale de notre processus d'intégration. L'année 2005 a également été marquée par la première session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC tenue le 29 Juin 2005 à Malabo (République de Guinée Equatoriale), cette session extraordinaire consacrée principalement à la non application des normes communautaires, a abouti à des recommandations pertinentes dont la plus importante concerne la réalisation d'un audit général de la Communauté qui vise principalement à imprimer une dynamique nouvelle au processus d'intégration de notre sous région.

En effet, au cours de l'année 2005, les activités des organes de la Communauté ont été particulièrement denses. La présentation ci-après montre à suffisance l'intensité de la vision et l'envergure des initiatives entreprises à différents niveaux de la Communauté.

I - ACTIVITES DES ORGANES DE LA COMMUNAUTE

A- Le Conseil des Ministres

Au cours de la 13^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres tenue à Libreville le 07 Février 2005 plusieurs textes ont été examinés et adoptés, il s'agit essentiellement de Règlements portant :

- adoption de la Convention créant un Centre de Formation Spécialisée en matière d'Enquête Criminelle et de la Convention relative à la lutte contre le Terrorisme en Afrique Centrale ;
- adoption de la Réglementation Commune sur le Contrôle de la Consommation des Substances appauvrissant la couche d'ozone dans l'espace CEMAC.
- création de la Conférence des recteurs des universités et des Responsables des Organismes de recherche d'Afrique Centrale.

Les travaux du Conseil ont également abouti à l'adoption de plusieurs décisions dont celles relatives :

- à l'adoption du Procès verbal de la 12^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de l'UEAC et du Rapport intérimaire d'exécution de la Surveillance Multilatérale pour l'année 2004 et Perspectives pour 2005 ;

- aux mandats donnés au Secrétaire Exécutif de :
 - signer l'Accord de Coopération financière avec le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne.
 - négocier avec le Directeur du PNUJ l'ouverture d'un Bureau sous régional du PNUJ en Afrique Centrale.
 - de convoquer une Commission Ad Hoc d'Experts pour proposer des mesures de protection du marché du sucre en zone CEMAC (OCM).
 - convoquer une réunion des Experts en aménagement du Territoire.
- à la mise en œuvre d'une part, du programme de facilitation des transports en zone CEMAC et d'autre part du Projet COSCAP ou Programme de sécurité Aérienne et de maintien de la Navigation des Aéronefs.

B- La Conférence des Chefs d'Etat

Au cours de la 6^{ème} session ordinaire et la première session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat qui ont eu lieu respectivement le 11 février 2005 à Libreville et le 29 juin 2005 à Malabo, plusieurs actes additionnels ont été adoptés, dont ceux relatifs :

- à l'aménagement du mandat de la Force Multilatérale de la CEMAC (FOMUC).
- à la libre circulation des personnes en zone CEMAC ;
- au financement de la Construction du siège de l'ISTA ;

Les travaux de cette session extraordinaire ont également débouché sur des résolutions visant à insuffler une dynamique nouvelle dans le fonctionnement des organes et institutions de la Communauté. A cet effet, il a été :

- Commandité un audit général sur l'ensemble des Institutions et Organes de la Communauté par un cabinet extérieur spécialisé.
- donné au Président du Conseil des Ministres mandat de lancer l'appel d'offre international concernant cet audit.

C- Le Secrétariat Exécutif

L'ensemble des textes ainsi adoptés sont le résultat des efforts déployés par le Secrétariat Exécutif à travers les activités multiformes menées en commissions ou ateliers à l'occasion des missions effectuées, tant au siège qu'à l'extérieur. L'apport de l'assistance technique des partenaires au développement obtenu dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale y a contribué de façon appréciable.

La gestion administrative et du personnel du Secrétariat Exécutif s'est déroulée pour l'essentiel dans le cadre des attributions régaliennes et des activités traditionnelles, et notamment :

- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion budgétaire ;
- la gestion et l'entretien du patrimoine ;
- l'audit interne.

1- La Gestion des Ressources Humaines

Elle comprend 2 volets :

- La gestion administrative et du personnel dans le cadre de laquelle soixante un (61) fonctionnaires ont été avancés à l'échelon supérieur dans leur catégorie et trois (03) fonctionnaires ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite.
- Les recrutements de trois (03) fonctionnaires et de trois (03) agents relevant du statut local ont été opérés.

2- Gestion budgétaire

- Le compte administratif 2003 a été définitivement arrêté et celui de 2004 est en cours de finalisation ;
- Les budgets des Organes supérieurs de la Communauté (Budget A), de Fonctionnement du Secrétariat Exécutif (Budget B) et celui de la Coupe de football CEMAC (Budget C) ont connu respectivement des taux d'exécution de 69,61%, 39% et 87% à la date de l'élaboration du rapport.

3- gestion et entretien du patrimoine

Les travaux de mise aux normes du circuit électrique, d'installation des ascenseurs, de peinture et clôture du palais, d'installation d'une antenne VSAT ainsi que les opérations d'acquisition des serveurs et d'un groupe électrogène ont été lancés et sont en cours d'exécution.

II- AMENAGEMENT DU CADRE MACRO-ECONOMIQUE

Le Secrétariat Exécutif s'est attelé à poursuivre en 2005 la politique d'assainissement ainsi que les efforts de modernisation du cadre macro-économique entamée depuis la mise en place du programme régional de réformes (PRR). A cet effet, il mené les activités essentiellement ci-après :

A.- Activités Fiscales et douanières :

1- Activités douanières

L'harmonisation et la modernisation des instruments douaniers de la sous région ont été poursuivies en application des recommandations issues de l'atelier de Brazzaville en octobre 2003 sur l'Union Douanière. A cette occasion, les études suivantes ont été finalisées :

- Mise en conformité du Tarif Extérieur Commun (TEC) avec le système harmonisé version 2002
- Réglementation Douanière.
- Etude sur les variations/distorsions relevées dans l'application du Tarif Extérieur Commun (financement UE);
- Etude sur les règles d'origine visant à la mise en place d'une nouvelle définition des règles d'origine et réalisée sur financement Union Européenne et des ACP ;
- Etude sur l'harmonisation du droit d'établissement et la liberté de prestations des services dans les Etats membres de la CEMAC.

Les résultats de ces consultations feront l'objet d'ateliers de restitution préalables qui regrouperont les partenaires au développement, les Etats membres et le Secrétariat Exécutif de la CEMAC ;

2.- Activités fiscales

Le nouveau Statut des Professionnels Libéraux de la Comptabilité, notamment le reversement des Comptables Agréés (régime 1982), dans le corps des Experts Comptables et les conditions de reversement des Comptables Agréés après la Réforme de 1982 dans le corps des Experts Comptables a été adopté. Le texte y relatif est désormais le seul applicable sur l'ensemble du territoire de la Communauté.

Plusieurs agréments ont été par ailleurs octroyés aux professionnels libéraux de la comptabilité, des douanes et aux Conseils Fiscaux.

Un projet de Déclaration Statistique et Fiscale (DSF) Communautaire en application du Système Comptable OHADA a été élaboré. Ce projet sera soumis à l'adoption du Conseil des Ministres à sa session prochaine.

Dans le domaine de la fiscalité intérieure, et poursuivant l'harmonisation et la modernisation des instruments fiscaux intérieurs de la sous région, l'étude de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP) a été réalisée et adoptée par le Conseil des Ministres.

Le document élaboré est actuellement en cours d'impression, et sera disponible dans les prochaines semaines.

Diverses autres activités visant à promouvoir le développement des activités économique et social des Etats membres dans les Etats membres de la CEMAC et à favoriser la croissance des capacités de suscription et promotion du financement des projets d'intégration économique ont été menées.

Des réformes Fiscales en cours visent à éliminer la double imposition au sein de la Communauté, renforcer la règlementations de l'assistance mutuelle administrative en matière fiscale et financière et à créer une Société Communautaire de Réassurance (CEMAC-RE)

Les textes concernant les deux premières études ont déjà été soumis à l'examen de la Commission Permanente de l'Harmonisation Fiscale et Comptable courant 2005 et seront présentés au Conseil des Ministres pour adoption.

En ce qui concerne la création d'une société communautaire de réassurance, il sera procédé à l'actualisation de cette étude ; pour tenir compte à la fois des événements intervenus le 11 septembre 2000 et des catastrophes naturelles enregistrées qui ont eues pour conséquences de renchérir considérablement le coût des risques dans le secteur des assurances.

B. -Convergence, études et Coordination des politiques économiques

1. en matière de convergence

Le Secrétariat Exécutif a porté une attention particulière à l'élaboration de trois dossiers prioritaires suivants :

- La Surveillance Multilatérale (SM)
- Les Grandes Orientations de Politiques Economiques (GOPE)
- Le Programme Triennal de Convergence (PTC)

Dans le domaine de la Surveillance multilatérale deux rapports de surveillance, l'un définitif et l'autre intérimaire, ont été réalisés. Ces rapports couvrent respectivement l'année 2004 et 2005. Il ressort de ces rapports que dans un environnement international relativement favorable, les activités économiques et financières de la Communauté ont connu une croissance économique soutenue, une situation budgétaire renforcée, une stabilité de la monnaie commune, un allègement des tensions inflationnistes et une amélioration du solde du compte courant.

Au cours de la session extraordinaire du Conseil des ministres tenu en juin 2005 à Malabo, le Secrétariat a également fait un rapport exhaustif sur les manquements des Etats en matière de surveillance multilatérale et des efforts consentis à son niveau avec l'appui de la BEAC pour y remédier. Le Secrétariat Exécutif s'est particulièrement préoccupé de la question relative au non fonctionnement des cellules nationales dans les Etats membres.

Les Grandes orientations de politiques économiques (GOPE) pour l'année 2006 ont été élaborées en juin 2005 et validées en même temps que le 1^{er} rapport de surveillance. Les GOPE s'inscrivent dans la continuité de celles des années précédentes en mettant l'accent sur les principaux axes stratégiques que sont la recherche d'une croissance économique saine et durable, l'amélioration des conditions de vie des populations, l'amélioration de la

compétitivité et l'approfondissement de l'intégration sous-régionale.

S'agissant du Programme triennal de convergence (PTC), deux pays, la RCA et le Gabon, ont fait parvenir leurs projets de PTC au Secrétariat Exécutif qui les a aussitôt examinés. Les projets d'amendements apportés pour des améliorations éventuelles sont actuellement à la disposition des Etats concernés

2.- Au plan des études et prospectives

Les principales études réalisées en 2005 concernent le commerce extérieur et l'impact du taux d'intérêt sur les investissements.

Le commerce extérieur des Etats membres de la Communauté a fait l'objet d'une étude. Cette étude met en relief les principales caractéristiques du commerce extérieur communautaire en général et intracommunautaire en particulier. Elle relève qu'au cours de la période 1994-2004, le commerce extérieur sous régional a été marqué par une forte croissance, un nombre limité de produits exportés, une inélasticité de l'offre, une appréciation des termes de l'échange et une compétitivité globalement maintenue.

Une réflexion relative à l'impact du taux d'intérêt sur les investissements a été initiée. Il ressort de cette étude qu'une sur liquidité courante des banques prend corps dans la zone, De même qu'il a été observé le peu d'engouement des banques à accorder des crédits à moyen et long termes, une forte corrélation entre le taux d'intérêt et les crédits au secteur privé, l'impact non négligeable des variables autres que le taux d'intérêt sur les investissements privés et la nécessité pour les Instances Supérieures de la communauté de prendre des mesures d'incitations nécessaires pour y remédier.

3. – Au plan de l'Harmonisation et de la Coordination des Politiques Economiques.

Dans le domaine de l'Harmonisation et de la Coordination des Politiques Economiques (COPE) la Direction de l'Analyse Economique s'est attelée à la réalisation du programme sous régionale de développement économique et du plan régional d'aménagement du territoire.

L'étude sur le programme sous régional de développement économique, démarrée en 2004 a été poursuivie en 2005. Il s'agit d'une stratégie de développement dont les grands axes sont, entre autres, la mise en valeur du milieu rural, le développement des infrastructures et le renforcement de l'intégration sous-régionale. Elle analyse, à travers tous les secteurs économiques et sociaux, les faiblesses et facteurs majeurs qui limitent les performances économiques de la Communauté et expliquent l'aggravation de la pauvreté des populations des pays de la sous région. Le programme identifie ensuite des projets concrets destinés à soutenir l'idée d'une diversification des sources de production au sein des Etats membres de la Communauté.

Le Plan sous-régional d'aménagement du territoire est une esquisse de la problématique de l'aménagement du territoire en zone CEMAC, ce réaménagement vise la prise en compte, la mise en valeur commune des potentialités Economiques des Etats membres de la Communauté, l'harmonisation, la mise en convergence des politiques sectorielles nationales, la réalisation concertée des grandes infrastructures et d'équipements d'intérêt communautaire. Cette étude fera l'objet au cours de l'année 2006 d'un atelier de validation qui regroupera les experts nationaux autour du Secrétariat Exécutif.

C. -Statistique

Les activités statistiques ont porté essentiellement sur la collecte des statistiques du commerce extérieur et du comité statistique sous-régional.

Une tournée effectuée dans les Etats membres a permis la collecte des données du commerce extérieur, l'actualisation de la base des données sur le commerce extérieur des pays de la sous région

III - POLITIQUES SECTORIELLES

A- Agriculture, sécurité alimentaire et environnement

Dans le cadre de la facilitation des échanges agricoles le Secrétariat Exécutif en étroite collaboration avec le Ministère de l'agriculture du Cameroun et le Conseil Phyto sanitaire de l'Union Africaine a adopté le projet de Réglementation Commune sur l'Homologation des Pesticides en zone CEMAC. Les Ministres en charge de l'agriculture l'ont à leur tour adopté. A ce jour, des dispositions sont prises en vue de la nomination des membres du comité d'homologation des pesticides d'Afrique Centrale. Un TCP est également en cours de préparation au niveau de la FAO pour la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement en faveur d'une bonne application de cette réglementation dans les pays concernés.

En outre, le Secrétariat Exécutif a procédé à l'actualisation du Plan d'Action Environnemental de la CEMAC. La version provisoire du document est transmise aux Etats et aux partenaires au développement pour examen.

Dans le cadre de la planification de la mise en œuvre du Programme Détaillé du Développement Agricole Africain (PDDAA) du NEPAD, des concertations ont été réalisées entre le Secrétariat Exécutif de la CEMAC et le Secrétariat Général de la CEEAC en vue d'une harmonisation des actions prioritaires identifiées dans le cadre du programme régional de Sécurité Alimentaire de la CEEAC.

B- Transports et télécommunications

Cinq secteurs ont focalisé les activités de la Direction des Transports et Télécommunications au cours de l'exercice 2005.

- Transports ;

- Infrastructures et sécurité routière ;
- Télécommunications
- Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication
- Météorologie

1.-Transport

En matière de **libéralisation de l'espace aérien en Afrique de l'Ouest et du Centre**, un cadre de concertation des Directeurs de l'Aviation Civile sous la supervision des Autorités Africaines et Malgaches de l'Aviation Civile (AAMAC) a été mis en place. De même, le **projet COSCAP sur la sécurité de la navigabilité des aéronefs** se concrétise progressivement. Pour la mise en œuvre dudit Projet, la CEMAC a débloqué dans le cadre du FODEC, au titre de la contribution des CERs, la somme de 600.000.000 francs CFA, de même un don FAD, d'un montant de 6,74 millions de \$, a fait l'objet d'un accord entre la BAD et les CER (CEMAC, UEMOA et CEDEAO pour le Groupe de l'Accord de Banjul). Faisant suite à la signature entre la CEMAC et l'OACI du Protocole d'accord relatif à la mise en œuvre du projet COSCAP, une contribution de l'OACI, à travers l'IFFAS, (International Financial Facility for Aviation Safety) est attendue. La France, à travers le Fonds de Solidarité Prioritaire, a mis à la disposition des trois Programmes, la somme de 3.000.000.000 euros. Conformément au chronogramme établi, la BAD et la CEMAC ont examiné au début du mois de décembre 2005, dans le cadre du lancement effectif du Programme, les conditions exigées pour le premier décaissement du don. Un Coordonnateur du projet est en cours de recrutement, conformément aux procédures en vigueur à l'OACI.

S'agissant de **la Compagnie Communautaire de Transport Aérien en zone CEMAC**, le Secrétaire Exécutif de la CEMAC et le Président Directeur Général de Royal Air Maroc ont procédé, le 24 février 2005, à la signature du Protocole d'Accord formalisant les engagements pris par les Ministres en charge de l'Aviation Civile. Dans le cadre de la mise en place des modalités pratiques liées à la réalisation rapide du projet, le Secrétariat Exécutif de la CEMAC a saisi les Etats parties prenantes à la création de ladite compagnie, conformément aux engagements pris par les Ministres en charge de l'aviation civile des Etats membres de la Communauté. A la date de l'élaboration du présent rapport, seuls deux Etats (la RCA et le Tchad) ont donné suite à ces correspondances. Les engagements annoncés des autres Etats sont toujours attendus.

2.- Infrastructures et Sécurité routière :

Dans ce secteur les activités suivantes ont été réalisées :

Pour ce qui est des **infrastructures et de la sécurité routière**, l'étude sur l'inventaire des ouvrages d'art a fait l'objet d'une restitution le 4 novembre 2006 à Douala (Cameroun). A cette occasion, les Etats se sont accordés sur le tracé d'un troisième corridor qui offre une seconde alternative d'accès à la mer aux pays enclavés que sont la RCA et le Tchad, d'une part, et la création au sein des Ministères des Travaux Publics des services chargés de gestion des ouvrages d'art, d'autre part. En outre, plusieurs termes de références

concernant certaines études ont été finalisés, en particulier

- sur la construction et équipements des postes frontières juxtaposés,
- pour la mise en place d'un observatoire du fonctionnement des corridors,
- pour la mise en place des mécanismes de suivi des cargaisons,
- pour la mise en œuvre des interfaces intermodales.

3.-Télécommunications

Dans le domaine de **l'interconnexion des réseaux de télécommunications en zone CEMAC**, la requête adressée à l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) a abouti à la mise en place d'une équipe de Consultants qui, en liaison avec le Secrétariat Exécutif, a procédé à la collecte de données nécessaires à la réalisation de cette interconnexion auprès des Etats. Un rapport provisoire produit par l'UIT a été transmis pour amendements aux Etats.

4.-Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)

En ce qui concerne le **Programme sous régional des Technologies de l'Information et de la Communication (TICs)**, la requête adressée à L'Union Européenne pour le financement d'une étude portant sur le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TICs) au profit des Etats membres de la CEMAC a abouti à la mise à la disposition du Secrétariat Exécutif de deux Consultants Internationaux. Ces consultants ont procédé, avec l'appui du Secrétariat Exécutif, à la collecte de données nécessaires auprès des Etats de la Communauté. A l'issue de cette collecte un rapport provisoire a été élaboré et transmis aux Etats pour observations éventuelles avant la tenue de l'atelier de restitution prévu à Douala en janvier 2006. L'atelier regroupera les représentants du secteur public et privé ainsi que ceux de la société civile.

5.-Météorologie

Quant au **Projet Transition Météorologique en Afrique (PUMA)**, ses activités ont pris fin au mois de juin 2005. Toutes les Stations ont été déployées comme prévu dans les 53 pays Africains.

De même, l'étude et le montage financier permettant le démarrage du **Projet Surveillance de l'Environnement en Afrique pour un Développement Durable (AMESD)** sont en voie de finalisation. Toutes les requêtes formulées par les Communautés Economiques Régionales pour le financement de ce projet par le 9^{ème} PIR sont en cours d'examen à l'Union Européenne.

Enfin, les activités relatives au **secteur fluvial** ont été reprises par la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS). La CICOS a, dans ce domaine, procédé à la révision de la convention d'exploitation du Pool Malibo entre les deux

Congo et a produit une synthèse documentaire sur l'état des connaissances de la biodiversité du Bassin du Congo

C- Commerce, industrie et tourisme

Les activités de la Direction du Commerce de l'Industrie et du Tourisme au cours de l'année 2005 ont porté sur les axes principaux suivants :

- Activités dans le secteur du Commerce ;
- Activités dans le secteur de l'Industrie ;
- Activités dans le secteur de l'Energie
- Au plan touristique.

1.-Activités dans le secteur du Commerce

Dans le cadre des négociations de l'Accord de Partenariat Economique avec l'Union Européenne, en cours, trois réunions des groupes techniques et deux du Comité des négociateurs ont été organisées. Des études d'impact sectorielles ont été lancées en vue de définir des mesures d'ajustements nécessaires à adopter, afin de tirer le maximum d'avantages de cet Accord de Partenariat Economique.

La mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des fonctionnaires des Etats membres et du Secrétariat Exécutif en vue de l'insertion progressive de ces Etats dans le processus du commerce multilatéral, à travers l'appui financier de la Fondation pour le renforcement des capacités humaines et institutionnelles en Afrique (ACBF) s'est poursuivie jusqu'en fin 2005. Une mission d'évaluation dépêchée en fin Octobre 2005, a préparé la revue de la première phase qui s'est achevée par un résultat globalement positif.

La stratégie de développement du Commerce dans la CEMAC s'est poursuivie par l'organisation de quatre (4) rencontres acheteurs/vendeurs dans le cadre d'un programme d'expansion commerciale intra-communautaire entre les régions CEMAC/UEMOA.

2.-Activités dans le secteur de l'Industrie

Le Secrétariat Exécutif a bénéficié de l'appui de l'AIF pour l'élaboration d'une étude sur « les contraintes et les perspectives de l'investissement dans l'espace CEMAC ». Les conclusions de cette étude en cours de finalisation seront soumises à l'adoption des Ministres en charge de l'Industrie.

Par ailleurs, la réunion de restitution de l'étude sur les normes dans les pays de la CEMAC, tenue à Brazzaville le 27 Octobre 2005, a permis d'adopter un Schéma Directeur sous-régional de normalisation, un plan d'action ainsi qu'un projet de réglementation communautaire. Ce projet a été réalisé grâce à un financement PROINVEST/ACP et à la

participation des Chambres de Commerce de la zone CEMAC.

3.-Activités dans le secteur de l'Énergie

Le processus de formulation d'un plan d'action du secteur de l'énergie et de sa mise en œuvre se poursuit. Le Secrétariat Exécutif a bénéficié d'un appui de l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF) dans le cadre d'un projet de mise en place d'un Système d'Information Énergétique (SIE) considéré comme un outil dans le processus de prise de décision en matière de politiques de développement dans les pays de la CEMAC.

Le Secrétariat Exécutif a également bénéficié d'un appui de ALTRAN EUROPE pour élaborer un projet de promotion d'énergie durable pour le développement rural et péri-urbain en zone CEMAC. Les Ministres en charge des questions de l'Énergie qui se sont réunis le 13 Juillet 2005 à Brazzaville ont adopté un plan d'action sous régional dans le secteur de l'énergie, suivi d'une déclaration commune. Une étude d'identification des projets énergétiques couvrant le domaine de la santé, de l'éducation, de la promotion rurale et de la communication est en cours. Les projets sélectionnés seront présentés au financement « Facilité Énergie » de l'Union européenne.

4.-Activités du secteur touristique

Les modalités pratiques de mise en œuvre des conclusions de l'étude réalisée en 2000 sur le tourisme dans la CEMAC sont en cours, notamment à travers :

- La préparation de la première rentrée académique 2005-2006 de l'École d'Hôtellerie et de Tourisme de la CEMAC.
- Les travaux préparatoires en vue de la revue du plan d'action régional du tourisme au cours de la première session de la Commission permanente;

D- Education, culture et affaires sociales

Un certain nombre d'actions ont été entreprises par la Direction de l'Éducation de la Culture et des Affaires Sociales au cours de l'année 2005 les plus importantes portent essentiellement sur :

1. En matière d'enseignement supérieur, de Recherche et de la Formation Professionnelle, le Secrétariat Exécutif de la CEMAC a :

- introduit une demande d'assistance technique auprès de l'UNESCO pour la finalisation des programmes sous-régionaux intégrateurs dans le secteur de l'éducation.

- démarré la mise en œuvre de la « Déclaration de Libreville sur la construction de l'espace CEMAC de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation professionnelle » en engageant la procédure de constitution de la Cellule Technique LMD sous-régionale pour laquelle le Cameroun et la RCA n'ont pas encore désigné leurs représentants ;
- assuré le suivi de la réalisation des activités du projet « Réseaux de recherche et propriété intellectuelle » mené en partenariat avec l'OMPI, l'OAPI et le Réseau universitaire international de Genève (RUIG) ;
- organisé à Malabo en Guinée Equatoriale la 2^{ème} réunion de la Conférence des Recteurs des Universités et des Responsables des Organismes de Recherche d'Afrique Centrale ;
- engagé la confection de la première édition du répertoire des établissements d'enseignement supérieur des pays membres de la CEMAC, des centres et unités de recherches rattachés et l'élaboration d'un répertoire des enseignants du supérieur est en cours d'élaboration ;

2. Dans le cadre du dialogue Social et Tripartisme, les actions suivantes ont été menées :

- tenu à Douala, le 25 Octobre 2005, la 1^{ère} réunion du Comité ad hoc des Ministres en charge des questions de travail, élargie aux représentants de l'Union des Patronats d'Afrique Centrale (UNIPACE) et de l'Organisation Syndicale des Travailleurs de l'Afrique Centrale (OSTAC). Lesdits Ministres ont approuvé le projet de Règlement portant création, composition et fonctionnement du Comité Tripartite Sous-régional de Dialogue Social, le budget de démarrage dudit comité, ainsi que plusieurs recommandations des experts dont celle relative au questionnaire sur le profil pays portant sur les migrations de la main-d'œuvre ;
- lancement du projet d'élaboration de statistiques sur les travailleurs migrants en collaboration avec le BIT ;
- organisation, à Douala au Cameroun le 17 Octobre 2005, la 4^{ème} réunion de concertation avec les Organismes spécialisés de l'UEAC.

3. En matière de Culture, une requête de financement de l'industrie du livre a été présentée à l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie

4. Dans le domaine des préparatifs de la Coupe de football CEMAC, il a été organisé à Malabo, en Guinée Equatoriale en Juillet 2005, les premières réunions du Comité d'Organisation et de la Commission Technique préparatoires à la 3^{ème} édition de la coupe ?

5. Dans le cadre des Affaires Sociales un nouveau numéro de la publication « Aperçu de la situation démographique et sociale en chiffres des pays de la CEMAC » est en préparation ;

IV- COOPERATION INTERNATIONALE

Le secrétariat Exécutif s'est employé au cours de l'année 2005, à élargir et consolider davantage la coopération avec ses partenaires au développement en particulier l'Union Européenne, la France, le FMI, la Banque Mondiale, la banque Africaine de Développement, la FAO, l'Allemagne, l'OIF ...

Le Secrétariat Exécutif comme à l'accoutumée a également pris part aux rencontres internationales variées dans les domaines de compétence des Organes et institutions de la Communauté, et destinées à dynamiser et renforcer les liens de coopération entre la CEMAC et ses partenaires privilégiés.

Il s'agit essentiellement de :

- Comité de convergence de la zone franc ;
- Réunion des Ministres des Finances de la zone franc
- Assemblées annuelles du FMI et de la Banque Mondiale.
- Assemblée Générale de l'OIPC-Interpol

Toutes ces rencontres ont permis à la CEMAC de mieux cerner les contours de la nouvelle stratégie d'intervention et d'appui des partenaires bilatéraux et multilatéraux à la Communauté.

Dans le cadre de la coopération régionale, le Secrétariat Exécutif s'est attelé par ailleurs, tout au long de l'année 2005 à poursuivre le renforcement de ses relations de coopération avec toutes les Communautés Economiques régionales du continent, la CEEAC, l'UEMOA, le COMESA, la SADC.
